



LA CHARITÉ EN BREF

Cercle de discussion d'Ottawa

À PROPOS

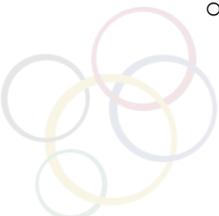
Le 20 mars 2025, la CDC a organisé un cercle de discussion à la [Cour des arts](#) avec des représentants des organismes de bienfaisance suivants qui travaillent dans la région d'Ottawa :

- [La Fondation communautaire d'Ottawa](#)
- [La Banque d'alimentation d'Ottawa](#)
- [Centraide de l'Est de l'Ontario](#)
- [Tungasuvvingat Inuit](#)

VIVRE LA CHARITÉ

Que devrait savoir le public canadien au sujet de la nature et des besoins des organismes de bienfaisance ainsi que du secteur caritatif en général ?

- Le rôle des organismes de bienfaisance
 - Les organismes de bienfaisance sont essentiels à la société canadienne. Ils comblent un manque de services essentiels que les gouvernements n'assurent pas et servent de ressource de dernier recours lorsque les individus n'ont nulle part où aller.
 - Les demandes et les attentes auxquelles doivent répondre les organismes de bienfaisance ne cessent d'augmenter et sont de plus en plus insoutenables.
 - Au cours des dernières années, les organismes de bienfaisance de la région d'Ottawa ont été très sollicités, notamment en raison des inondations, des tempêtes et de la pandémie. Dans chaque situation, ils ont su travaillé en collaboration pour venir en aide à ceux qui en avaient besoin.
- Le financement
 - Les dépenses sont inévitables et nécessaires à la réalisation de la mission des organismes de bienfaisance. Le public ne devrait pas juger ces organismes uniquement au regard de leurs états financiers. Leur fonctionnement est complexe et sophistiqué, entraînant des coûts comparables à ceux de toute autre organisation.
 - Le nombre total des dons versés aux organismes de bienfaisance canadiens est en déclin depuis plus d'une décennie. Cette baisse est toutefois dissimulée par l'augmentation du montant moyen des dons.
 - De nombreux organismes de bienfaisance ne sont pas adéquatement financés pour la gamme de services qu'ils fournissent.





POURSUIVRE LA CHARITÉ

Quels défis les organismes de bienfaisance doivent-ils relever dans l'exercice de leur travail, et en quoi ceux-ci peuvent-ils compromettre la réalisation de leur mission?

- Les problèmes en amont
 - Les organismes de bienfaisance interviennent lorsque le système en amont échoue, en réagissant et en répondant aux conséquences plutôt qu'aux causes d'un problème. Cette réalité émane du fait qu'ils n'ont souvent ni la capacité ni le mandat de s'attaquer aux causes profondes (par exemple, l'insuffisance de revenu) qui sont à l'origine des problèmes qu'ils tentent de résoudre (par exemple, l'insécurité alimentaire).
 - La nature juridictionnelle et institutionnelle du gouvernement rend difficile pour les organismes de bienfaisance d'identifier à quel niveau de gouvernement et à quel ministère ils doivent s'adresser, ce qui complique leur capacité à travailler efficacement avec lui.
- Enjeux concernant le personnel
 - Le recrutement d'un personnel de qualité engagé et fidèle est difficile dans un contexte où le coût de la vie représente l'une des principales préoccupations des employés. Investir dans une rémunération adéquate est essentiel pour attirer et retenir les talents.
 - Bien que de nombreuses personnes s'épanouissent en travaillant dans le secteur caritatif, il existe peu de voies structurées, comme des programmes collégiaux ou universitaires, pour les y orienter.
- Questions politiques
 - Les restrictions imposées aux organismes de bienfaisance en matière de lobbying nuisent à leur capacité de s'engager dans la défense des intérêts liés à leur mission, y compris le partage des idées, de l'expertise et de la recherche. Certains organismes s'abstiennent de demander le statut d'organisme de bienfaisance afin de préserver une plus grande capacité de plaider auprès des gouvernements.
 - Les organismes de bienfaisance qui bénéficient d'un financement du gouvernement peuvent se sentir obligés de ne pas s'exprimer de manière critique sur certains enjeux liés à leur travail, de peur de compromettre les fonds futurs, et sont obligés de « dépolitiser » leur travail.

RENOUVELER L'ESPOIR

Quelles sont les perspectives d'avenir pour le secteur caritatif, et de quelle manière son importance devrait-elle être transmise d'une génération de Canadiens à l'autre ?

- Liens avec la communauté
 - Les organismes de bienfaisance devraient contribuer à enrichir les communautés et la société dans leur ensemble plutôt que de se limiter à combler les besoins immédiats laissés sans réponse par les politiques publiques.
 - Des circonstances complexes et difficiles, tant au Canada qu'à l'échelle mondiale, offrent l'opportunité d'inciter les Canadiens à adopter des valeurs sociales collectives axées sur le bien commun.





- Les organismes de bienfaisance maintiennent un degré élevé de confiance dans les communautés qu'ils soutiennent (par exemple, l'éducation au sujet des vaccins pendant la pandémie). Elles ne produisent pas de biens matériels : elles sont au service des gens.
- Liens avec le gouvernement
 - Étant donné leur rôle essentiel dans la prestation de services, l'activité économique et la création d'emploi, les organismes de bienfaisance canadiens bénéficieraient d'un ancrage institutionnel au sein du gouvernement, comme c'est le cas au Royaume-Uni et en Australie.
 - Les organismes de bienfaisance opèrent dans un modèle gouvernemental fragmenté qui pourrait être amélioré par une meilleure intégration et coordination avec les programmes gouvernementaux. Le gouvernement devrait travailler avec les organismes de bienfaisance plutôt que de se limiter à les réglementer.
 - Un modèle fondé sur le partenariat avec le gouvernement, plutôt que sur une relation transactionnelle ou de type fournisseur-client, profiterait tant aux organismes de bienfaisance qu'aux populations qu'ils desservent.
- Liens entre les organismes de bienfaisance
 - Les organismes de bienfaisance travaillent généralement en collaboration. Cependant, il subsiste des occasions inexploitées de mieux mobiliser leurs compétences et leurs ressources respectives afin d'améliorer les services offerts à la population.
 - L'efficacité du secteur pourrait être améliorée en réduisant les chevauchements entre les organismes de bienfaisance à l'étape de l'incorporation.
 - Les organismes de bienfaisance doivent travailler ensemble pour modéliser et prouver que les Canadiens font partie d'une communauté solidaire et qu'ils ont des obligations les uns envers les autres.

